

**Information sur les  
mesures de sécurité  
et d'intervention en cas d'urgence**

Novembre 2003

**Notre municipalit  poss de un plan de s curit  civile municipal int gr ,** con u tel un syst me int gr  o , lors d'une mesure d'urgence, il y a intervention rapide et concert e de la municipalit  et de l'industrie pour chercher    viter qu'un sinistre ne se produise ou tende   en diminuer les effets, de mani re   prot ger les personnes et sauvegarder les biens.

La Ville de B cancour assume notamment la responsabilit  de g rer la situation d'urgence   l'ext rieur des limites de propri t  de l'entreprise. Ce r le est d volu au Comit  de s curit  civile municipal (CSCM).

### **Comit  mixte municipal-industries**

**Parall lement au plan de s curit  civile municipal,** nous avons un comit  mixte municipal-industriel (CMMI) sur la gestion des risques d'accidents industriels majeurs qui regroupe les intervenants municipaux, industriels et gouvernementaux.

### La d marche

- 1<sup>e</sup> L'entreprise devra fournir des sc narios portant sur les risques d'accidents majeurs reli s   l'entreprise (*ses op rations, le transport, etc.*) en utilisant la m thode propos e par la d marche CMMI.

**SC NARIO NORMALIS :** il sous-entend une perte de confinement complet d'une mati re dangereuse en dix minutes, qui r sulterait de la rupture d'un contenant ou d'une tuyauterie sous les pires conditions m t orologiques (*vitesse de vent 1,5 m/s, temp rature de 25 C, classe de stabilit  F*) ou, dans le cas d'une mati re explosive, l'explosion de la masse totale de celle-ci (*Environnement Canada, 1996*)

**SC NARIO ALTERNATIF:** il sous-entend une perte de confinement complet d'une mati re dangereuse en trente minutes, qui r sulterait de la rupture d'un contenant sous les conditions m t orologiques plus probables (*vitesse de vent 3 m/s, temp rature de 25 C, classe de stabilit  D*) ou, dans le cas d'une mati re explosive, l'explosion de la masse totale de celle-ci.

L'entreprise aura la responsabilit  de tenir compte des r alit s du territoire dans l' laboration des sc narios (*rayon d'impact, population touch e, lieux environnementaux, etc.*).

Les scénarios alternatifs ont généralement des conséquences moins grandes parce qu'ils tiennent compte des mesures d'atténuation (ex.: *digue*) afin d'établir le calcul des périmètre d'impact.

- 2<sup>e</sup> Le CMMI étudiera les données, convoquera l'entreprise et élaborera, selon l'impact élaboré, un scénario d'intervention.
- 3<sup>e</sup> La communication des conséquences à la population.

## **Conclusion**

La communication des conséquences des risques sur le territoire et la planification d'urgence qui en découle, constitue la démarche ultime planifiée pour l'automne 2004. Celle-ci mettra fin aux travaux du CMMI. Par la suite, le comité de sécurité civile municipal (CSCM) continuera d'informer la population sur des actions reliées à la gestion des risques d'AIM dans la communauté.